Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

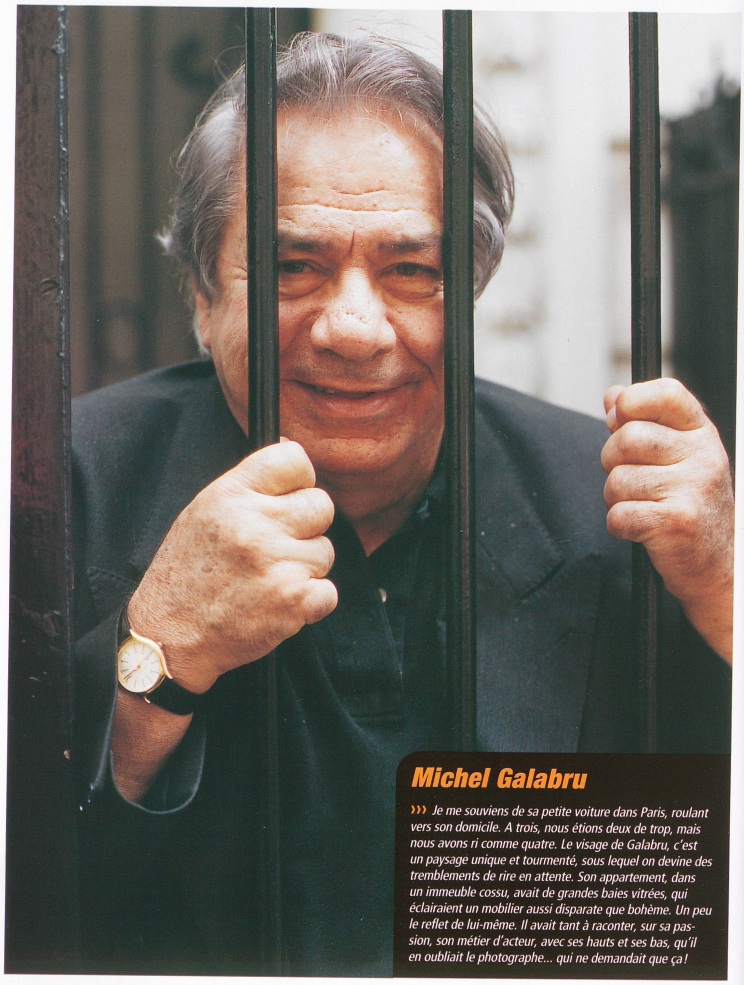

Michel Galabru

Je me souviens de sa petite voiture dans Paris, roulant vers son domicile. A trois, nous étions deux de trop, mais nous avons ri comme quatre. Le visage de Galabru, c'est un paysage unique et tourmenté, sous lequel on devine des tremblements de rire en attente. Son appartement, dans un immeuble cossu, avait de grandes baies vitrées, qui éclairaient un mobilier aussi disparate que bohème. Un peu le reflet de lui-même. Il avait tant à raconter, sur sa passion, son métier d'acteur, avec ses hauts et ses bas, qu'il en oubliait le photographe... qui ne demandait que ça!

Des bébés **pour sauver les seniors**

Impressum

Editeur
«Générations» société coopérative, sans but lucratif

Directeur d'édition
Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction
Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction
Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat
Sylvia Pasquier,
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction
Passage Saint-François 10
Case postale 2633, 1002 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements
11 numéros par an Fr. 45.–
Etranger: prix sur demande

Internet
www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers
Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc, Laurence Dispaux, Ariane Geiser, Daniel Grivel, Jean-Claude Mercier, Guy Métrailler, Pécub, Françoise de Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole Rohrbach, Skyll, Marian Stepczynski, Jean-Paul de Sury, Annette Wicht, Urs Zeier.

Fondateur
Yves Debraine

Régie des annonces
Publimag SA
Contacts: Yves Hautier,
Rue Etraz 4
1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO
Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression
Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 43 500 exemplaires

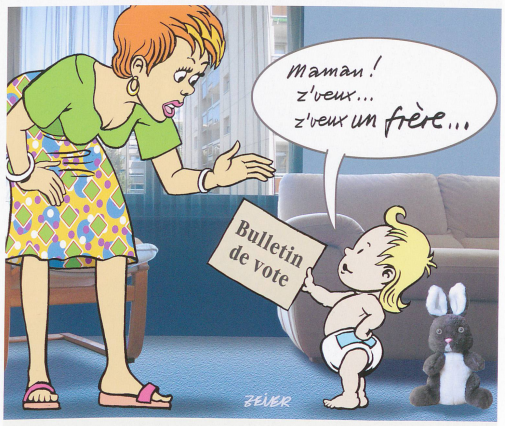

Pour éviter une catastrophe démographique annoncée, il est indispensable de relever le taux de natalité. Une bonne partie de l'avenir du pays se jouera donc dans le secret des urnes, le 26 septembre prochain.

Nous n'avons pas pour habitude de glisser des mots d'ordre, lors de votations fédérales. Mais dans le cas présent, les conséquences sont si importantes que nous vous encourageons chaleureusement à accepter la révision du régime des allocations pour perte de gain.

Le projet d'inscrire l'assurance maternité dans la Constitution fédérale date de 1945. Près de soixante années plus tard, rien n'a encore été accompli dans ce sens. Ce n'est donc pas le fait du hasard, si aujourd'hui le taux de natalité est tombé en Suisse à 1,3 enfant par couple. A ce rythme, la catastrophe démographique montre le bout de son nez.

En acceptant cette révision du régime des allocations, le peuple suisse accordera «généreusement» une sorte de congé maternité de quatorze semaines aux futures mamans. Sous certaines conditions, évidemment. Il faudra que les bénéficiaires soient salariées, qu'elles aient payé leurs cotisations AVS durant neuf mois avant l'accouchement et exercé une activité lucrative au minimum durant cinq mois.

Quatorze semaines: c'est beaucoup et c'est très peu. A Genève, une loi cantonale accorde de seize semaines de congé-maternité depuis quatre ans; en Italie, les jeunes mamans bénéficient de vingt semaines; en Norvège, elles sont rémunérées à 80% durant un an et en Suède, durant 530 jours.

En Suisse, où l'on est rarement en avance sur le plan social, ces quatorze semaines représenteraient déjà un acquis important. Resterait, ensuite, à faciliter la tâche des futures mamans, en créant de nombreuses crèches financièrement accessibles. Mais chaque chose en son temps...

Jean-Robert Probst